



Monsieur Jean-Luc PERAT
Député
28, avenue de la Gare
59440 AVESNES SUR HELPE

le 12 mai 2010

Objet : projet de réforme du réseau consulaire

Monsieur le Député

Nous avons pris connaissance avec beaucoup de satisfaction du vote que vous avez exprimé à l'occasion de la séance de l'assemblée nationale du 4 mai, contre le projet de loi de réforme relatif aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services.

|| Cette position témoigne bien de la volonté qui est la vôtre de plaider pour une réforme garante d'un ancrage territorial, au travers de CCI territoriales disposant de moyens à même de leur permettre de remplir, dans les conditions qui conviennent, leurs missions de proximité au profit des entreprises et du territoire.

|| Nous tenons à vous exprimer nos vifs remerciements pour le soutien que vous avez apporté à notre démarche et l'action que vous avez menée dans le cadre du débat parlementaire sur ce projet de loi.

Dans l'attente de son examen par le sénat,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Francis ALDEBERT
Président de la CCI
du Valenciennois



Michel BAUCHOT
Président de la CCI
de l'arrondissement d'Avesnes

